UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bureau des radiocommunications
(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Corrigendum 1 à la
Lettre circulaire
CR/283

Le 13 mai 2008

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT

Objet: Mise en oeuvre de la Résolution **647 (CMR-07)**: Mesures préparatoires en vue de l'établissement d'une base de données des fréquences/des bandes de fréquences disponibles utilisables dans les situations d'urgence - Services spatiaux

A l'attention du Directeur général

Madame, Monsieur,

Prière d'introduire les corrections ci-après au § 5 de la Lettre circulaire CR/283 du 6 mai 2008:

5 Le Bureau tient aussi à attirer l'attention des administrations sur ~~le~~ l'avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R M.[MOBDIS], Document ~~[4C/TEMP/17]~~ 4C/66 (Annexe 1), relative à l'utilisation de systèmes du service mobile par satellite pour l'alerte rapide et les opérations de secours en cas de catastrophe et de situations d'urgence analogues, qui a été approuvé à la réunion du Groupe de travail 4C en mars 2008, sur la Recommandation UIT-R S.1001-1 relative à l'utilisation de systèmes du service fixe par satellite en cas de catastrophes naturelles et de situations critiques analogues pour l'alerte et les opérations d'alerte et de secours, approuvée en 2006, et sur la Recommandation UIT-R BO.1174-1 relative à l'utilisation des infrastructures de radiodiffusion par satellite ou de Terre pour l'alerte du public, l'atténuation des effets des catastrophes et les secours en cas de catastrophe, approuvée en 2007.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Distribution:
– Administrations des Etats Membres de l'UIT
– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56
Gr4: +41 22 730 65 00

Télex 421 000 uit ch
Télégramme ITU GENEVE

E-mail: itumail@itu.int
http://www.itu.int/